

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE
SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL

SCIENCES ET TECHNIQUES SANITAIRES ET SOCIALES

Les éléments de corrigé proposés ont pour objectif de servir de support de discussion lors des réunions d'harmonisation et ne peuvent en aucun cas être considérés comme suffisants. Ils sont déclinés (pour chaque question) selon les critères d'évaluation imposés par la définition de l'épreuve.

Il appartient au jury d'approfondir les pistes proposées dans le respect du programme.

Le barème reprend celui du sujet. La distribution des points entre les diverses parties, telle qu'elle est donnée au candidat, ne peut être modifiée.

Par contre, la commission peut ventiler chaque bloc de points tout en restant le plus proche possible de la répartition proposée au niveau national afin d'éviter les écarts entre les académies (le Baccalauréat est un diplôme national).

Les décisions prises en commission d'harmonisation s'imposent à tous les correcteurs.

Les notes correspondant à la répartition des points indiquée sur le sujet doivent figurer sur la copie.

La note finale du devoir est exprimée sur 20 (en points entiers) et doit être justifiée par une appréciation explicite, cohérente et lisible (écriture à l'encre).

Conformément à l'esprit du programme de sciences et techniques sanitaires et sociales, on retiendra davantage la pertinence des éléments de réponse plutôt que leur exhaustivité.

Questions	Barème	Éléments de corrigé
Clarté et rigueur de la rédaction	/2	Orthographe, syntaxe. Le devoir est structuré : la candidat peut soit répondre à chaque question séparément, soit composer le devoir.
Question 1	/7	Montrer que l'usage « des nouvelles technologies » peut devenir un risque pour la santé des jeunes.
Maîtrise des connaissances technologiques	/3	Notion de risque ; notion de santé ; notion de socialisation (frais occasionnés, appartenance...)
Exploitation pertinente des documents	/2	- évolution des pratiques ; - population fragile (« jeunes qui vont mal ») ; - isolement, phobie sociale...
Capacité d'analyse, d'argumentation et de synthèse	/2	Présentation de la notion d'enchaînement ou de cumul d'éléments : dépendance / addiction conduisant à une rupture des liens sociaux.
Question 2	/6	Montrer comment le dispositif en région pays de Loire répond aux objectifs de l'appel à projet.
Maîtrise des connaissances	/1	Notion de dispositif.
Exploitation pertinente des documents	/2	- objectifs de l'appel à projet ; - mesures du dispositif.
Capacité d'analyse, d'argumentation et de synthèse	/3	Faire des liens pertinents entre les objectifs de l'appel à projet et les mesures du dispositif. La multiplicité des dispositifs locaux, des acteurs et des actions permettent de répondre aux objectifs de l'appel à projet.

Question 3	/5	Expliquer pourquoi les addictions comportementales sont une priorité de santé publique, particulière d'un point de vue épidémiologique.
Maîtrise des connaissances	/2	Notion d'épidémiologie. Notion de priorité de santé publique.
Exploitation pertinente des documents	/1	- Données existantes.
Capacité d'analyse, d'argumentation et de synthèse	/2	- Prise en charge par les pouvoirs publics (plan), - Faiblesse des données épidémiologiques, - Population cible particulière (jeunes).

Répartition des points par critères

Critères d'évaluation	Question 1	Question 2	Question 3	Total
Maîtrise des connaissances	3	1	2	6
Exploitation pertinente des documents	2	2	1	5
Capacités à analyser, synthétiser et argumenter	2	3	2	7
Clarté et rigueur de la rédaction	2			2
Total	7	6	5	20